

OUI ?



BUDGET

Le Point conseil budget

- Service gratuit
- Un des axes du plan pauvreté
- Animé par une CESF (Conseillère en économie sociale et familiale)
- Contact par téléphone, mail, au siège de l'UDAF et dans les permanences

Le surendettement dans l'Ain en 2019

- 1 216 situations soumises au secrétariat de la commission de surendettement
- 1 457 personnes surendettées
- 231 situations pour 100 000 habitants (moyenne France : 268)
- 17 425 euros d'endettement médian, hors immobilier

Point conseil budget :
06 95 07 01 19
pcb@udaf01.fr

Nos missions sont complémentaires.

UN RÉSEAU DÉPARTEMENTAL POUR LES QUESTIONS D'ARGENT

Tous ensemble contre le surendettement

Lancé en 2019 dans cinq cantons, le Point conseil budget (PCB) se développe sur tout le département. Par ses partenariats, il renforce son rôle de prévention, d'accompagnement et de coordination.

PAR CHRISTOPHE MILAZZO

Parler d'argent peut être compliqué, voire tabou. C'est pour lutter contre ce sentiment et accompagner au mieux les personnes en difficulté que le PCB a vu le jour. Par son approche grand public, il évite toute stigmatisation. Pour toucher le plus de personnes possible, l'UDAF, qui pilote le dispositif dans l'Ain a formalisé de nombreux partenariats en 2020. « Nos missions sont complémentaires et visent le même objectif : aider le public. » explique Sarah El Ouali, chargée de projets et de développement.

LA CONSTRUCTION D'UN RÉSEAU

Rapidement, tout le monde a perçu l'intérêt de travailler ensemble. « Le PCB doit s'intégrer harmonieusement dans les dispositifs d'accompagnement du territoire. Selon le diagnostic, il faut pouvoir réorienter, mobiliser les bons acteurs pour que la situation soit prise en compte le plus tôt possible et dans sa globalité » prévient Catherine Michon, directrice de l'UDAF. La direction départementale des finances publiques (DDFIP) est au premier rang des partenaires indispensables.

Selon la problématique repérée par le PCB, un interlocuteur privilégié à la DDFIP fait le lien avec ses services. La réactivité est meilleure et les suivis sont améliorés. Un partenariat sur la même base a été passé avec Pôle Emploi. Avec ces interlocuteurs dédiés, le PCB peut mieux orienter et jouer le rôle de médiateur. Mais ces liens mobilisent bien plus d'acteurs : EDF solidarité, Maisons départementales de la solidarité, tribunaux, CCAS...

RENFORCER LA PRÉSENCE SUR LE TERRAIN

Pour favoriser l'ancrage dans les lieux grand public, des permanences sont organisées au centre social de la Croix-Blanche et, bientôt, à celui de la Reyssouze à Bourg-en-Bresse. Le PCB souhaite être présent dans les 24 Maisons France service qui existeront d'ici 2022 dont le cahier des charges prévoit un axe d'accompagnement budgétaire. « On a un intérêt commun ! Le PCB déchargera leur salaire et apportera des compétences spécifiques » explique Sarah El Ouali. « Nous travaillons au fil des labellisations pour implanter des permanences sur chaque territoire et avoir un rayonnement départemental. »



Le partenariat avec la délégation territoriale Ain-Savoie de Pôle emploi peut accélérer la résolution de problèmes concernant le versement de certaines prestations.

Dans l'Ain, depuis 2014, le dépôt de dossiers de surendettement diminue. « Aujourd'hui, les situations de fragilités financières nécessitent un accompagnement », insiste Patrick Croissandeau.



3 QUESTIONS À

Véronique Lagneau

DIRECTRICE DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE

LUTTE CONTRE L'ENDETTEMENT

« Un gage d'efficacité »

Acteur central sur les questions d'endettement et opérateur national pour l'éducation budgétaire et financière depuis 2016, la Banque de France s'implique pour rendre des services à l'économie et aux particuliers, notamment les plus fragiles. Aux côtés des PCB depuis leur lancement, elle siège aux différents niveaux de pilotage en tant qu'experte des situations d'inclusion bancaire et d'éducation financière. « La Banque de France soutient l'idée des PCB dont l'accompagnement est un gage d'efficacité de la procédure de surendettement », souligne Patrick Croissandeau, son directeur départemental. « Un dossier accompagné a de bien meilleures chances de réussite. Il est plus complet, moins chronophage. » Présent sur un temps long, le PCB est essentiel en

amont et en aval de la décision de la commission de surendettement. En effet, à ce moment, l'intervention de la Banque de France cesse et le débiteur peut se retrouver seul face aux mesures prises.

L'IMPORTANCE DE LA PRÉVENTION

« La Banque de France a vocation à coordonner l'éducation budgétaire, mais pas à conduire toutes les actions auprès de l'ensemble des publics visés », développe Patrick Croissandeau. « Le PCB est un relais essentiel pour le déploiement de ce travail d'éducation. » Pour aider à cet exercice, la Banque de France met à disposition des PCB des ressources pédagogiques et propose une offre de formation portant sur l'inclusion bancaire (surendettement, frais bancaires, accès aux compte...) ■

Des projets pour 2021

Outre la poursuite de la montée en charge départementale, l'année 2021 sera marquée par le renforcement de l'accompagnement aux entrepreneurs, spécificité du PCB de l'UDAF. L'autre ambition sera de développer la prévention, freinée par la pandémie. Plusieurs sessions d'actions collectives prévues en 2020 avec la mission

locale et le centre social de la Croix-Blanche ont été annulées. « Nous essayons de planifier au mieux ces actions selon le contexte sanitaire sur certains quartiers à partir de thèmes ciblés selon les besoins. Nous voulons agir en prévention, établir la confiance pour permettre aux gens d'envisager un accompagnement par le PCB » détaille Sarah El Ouali. ■

Qu'attend l'État du PCB ?

Il faut le resituer dans la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté. Lancée en 2018 avec cinq engagements, elle développe des actions contre la reproduction de la pauvreté. Les PCB en sont une mesure phare avec l'ambition que les personnes s'émancipent et ne restent plus dans une situation de pauvreté. L'État souhaite en labelliser 500 d'ici 2022.

Comment se passe le partenariat avec l'UDAF ?

150 PCB ont été labellisés en France en 2019 dont un dans l'Ain porté par l'UDAF puis 250 en 2020 dont 2 dans l'Ain pour l'UDAF dont la qualité de la prise en charge a été relevée. L'augmentation des ménages sollicitant les PCB prouve qu'un besoin existe. Ils témoignent d'une volonté d'aller au plus près de ces personnes. L'État souhaite les développer partout où un besoin est repéré, évaluer rigoureusement leur utilité et poursuivre son rôle de pilote, avec le Département, pour favoriser le travail en réseau.

Où en est la coordination départementale ?

Elle a été retardée par le Covid. Le pilotage et la coordination ont été limités aux acteurs pilotes (Département et État). Désormais, l'enjeu est d'impliquer tous ceux qui ont développé des actions. Nous voulons mettre en lien différents acteurs pour activer tous les leviers pour aider les familles. L'UDAF sait qu'elle doit travailler en réseau pour être un lieu relais dans un réseau de partenaires.